

■ **Jésus Cano**, à Martigny, travail de la pierre en général et des monuments mortuaires en particulier, raison individuelle (FOSC no 158 du 17. 08. 1994, p. 4615). Radiation d'office par le préposé en application de l'art. 68 al. 1 ORC.
Journal no 1188 du 07.11.2003
(01258696 / CH-621.1.005.447-7)